

Écocentres de la Vallée de la Rouge

Service gratuit offert aux citoyens seulement*

Interdiction aux autres commerces, entrepreneurs, institutions et industries

HORAIRE



Garage municipal
77, Chemin
de l'Aéroport
La Macaza

Ouverture d'un écocentre local

Été 2017,
Dates à venir



Nominique et Lac-Saguay
Garage municipal
de Nominique
670, rue Ste-Anne
Nominique

Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00

27 mai, 17 juin,
15 juillet, 19 août



Secteur L'Annociation
Garage municipal
1500, chemin du Rapide
Rivière-Rouge

Secteur Sainte-Véronique
Garage municipal
871, rue Brisebois
Rivière-Rouge

Les samedis de 8 h 00 à 16 h 00

27 mai, 16 septembre



Écocentre local
Garage municipal
59, rue Principale Est
L'Ascension

Les vendredis de 13 h 00 à 16 h 00
et 8 h 30 à 12 h 00

5 et 19 mai, 2 et 16 juin,
14, 21 et 28 juillet,
11 et 25 août,
8 et 22 septembre,
6 et 20 octobre;

Les samedis de 8 h 30 à 12 h 00
13 et 27 mai, 10 juin, 8 juillet,
19 août, 16 septembre,
14 octobre.

MATIÈRES ACCEPTÉES

- Appareils électroménagers
- Appareils électriques et électroniques (ordinateur, télévision etc.)
- Bois et branches
- Contenants de verre, plastique et métal
- Matelas et sommier
- Matériaux de construction
- Métal
- Meubles
- Papier et carton
- Résidus domestiques dangereux (dépôt de RDD)

MATIÈRES REFUSÉES

- Batteries d'automobiles
- BPC et cyanures
- Carcasses d'animaux
- Déchets domestiques
- Déchets radioactifs ou biomédicaux
- Matériaux en grande quantité
- Munitions et produits explosifs
- Résidus dangereux d'usage commercial
- Résidus de jardin (gazon, feuilles mortes, brindilles)
- Terre



* Une preuve de résidence sera exigée - Seuls les citoyens (locataires ou propriétaires) seront acceptés dans leur municipalité.

• Quantité et/ou visite : Renseignez-vous auprès de votre municipalité pour connaître le nombre de visite autorisée. maximum : 64 pieds cubes (remorque 8' x 4' x 2').

• Pour une plus grande quantité, veuillez vous présenter à la RIDR, au 688 chemin du Parc Industriel, à Rivière-Rouge, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h et en saison estivale du 2^e samedi de mai au 3^e samedi de septembre, de 8 h 30 à midi, moyennant des frais.

- Avant de vous présenter à un écocentre, vous êtes invités à faire un pré-tri de vos matières dans votre remorque ou dans votre véhicule.
- Ce pré-tri à la source améliore le temps de disposition à l'écocentre et de plus, augmente la qualité des matières dans les conteneurs.